

<https://enseignants.se-unsa.org/Reforme-voie-pro-le-SE-Unsa-rencontre-le-Conseil-superieur-des-programmes>



enseignants de l'Unsa

Réforme voie pro : le SE-Unsa rencontre le Conseil supérieur des programmes

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : jeudi 13 décembre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa a été reçu mardi 4 décembre par la présidente du Conseil supérieur des programmes : celui-ci débute son travail d'élaboration des nouveaux programmes d'enseignement général en CAP et Bac Pro. Nous avons fait part des inquiétudes et des attentes des enseignants alors que les nouveaux contenus seront à mettre en oeuvre à la prochaine rentrée.

Le contexte

C'est dans un contexte anxiogène que va se dérouler le travail d'écriture des 11 programmes d'enseignement général par le CSP. En effet la réforme de la voie professionnelle modifie les horaires disciplinaires, parfois de manière très importante.

Au-delà des horaires, elle prévoit de modifier les pratiques pédagogiques en introduisant pour le français et les mathématiques une co-intervention obligatoire avec les disciplines d'enseignement professionnel, limitée en bac pro, plus massive en CAP. Les nouveaux programmes devront tenir compte de toutes ces nouveautés.

Les programmes de 2009 ont marqué la fin de programmes par spécialité et l'arrivée de programmes uniques, décontextualisés, plus proches des programmes de la voie générale et technologique. Ces programmes uniques ont simplifié la création de sujets d'examens et en partie la préparation des cours. Cependant, les enseignants jugent qu'ils ont plus de difficultés à accrocher les élèves aux apprentissages, ceci d'autant plus avec des contenus trop lourds et des effectifs chargés.

Nos demandes

Le SE-Unsa a demandé des évolutions :

- une articulation solide avec le socle commun en reprenant les compétences et en poursuivant leur acquisition,
- des programmes qui combinent entrées thématiques qui donnent du sens et mise en évidence des compétences travaillées (capacités et connaissances travaillées par niveau de formation),
- des contenus allégés pour des apprentissages plus approfondis et des limites clairement exprimées,
- des contenus partagés entre :
 - une partie commune à toutes les spécialités permettant l'acquisition d'une culture partagée
 - une partie différenciée en lien avec la spécialité ou la famille de métiers pour donner du sens et faciliter la mise en oeuvre de la co-intervention et de projets pluri-disciplinaires,
- des pistes pour les séquences en co-intervention, soit dans les programmes eux-mêmes (modules présents dans les deux disciplines), soit dans des documents d'accompagnement en annexe.

Le calendrier

Le CSP a commencé à mettre sur pied les groupes d'experts qui seront connus très rapidement. La commande porte sur les programmes du CAP et de la seconde professionnelle et les projets des groupes devront être remis le 25 janvier pour une validation par le CSP plénier avant le 15 février, date de publication des projets et d'ouverture d'une consultation des enseignants jusqu'au début mars. Les projets seront alors soumis au Conseil supérieur de l'Éducation du 21 mars et publiés dans la foulée.

L'avis du SE-Unsa

Réforme voie pro : le SE-Unsa rencontre le Conseil supérieur des programmes

Le SE-Unsa regrette le calendrier très serré du travail d'élaboration des programmes qui ne permet pas un dialogue abouti avec les enseignants. Il dénonce leur publication tardive qui ne permettra pas leur appropriation pour la rentrée suivante alors que les enseignants devront mettre en oeuvre des dispositifs pédagogiques nouveaux qui nécessitent une préparation collective approfondie.

Le SE-Unsa rappelle que le ministère s'est engagé à accorder du temps collectif avant la fin de cette année scolaire et en début d'année scolaire prochaine pour travailler aux nouveaux dispositifs. Ce temps-là ne sera pas de trop !